

### Qu'est-ce que mon Site web ?

Si vous êtes membre de l'APB et titulaire ou propriétaire d'une pharmacie, vous avez accès, via votre profil sur *MyAPB*, au module *Site web*. Celui-ci vous permet de **créer**, d'**activer** et de **gérer** vous-même un **site web pour votre pharmacie** qui aura pour adresse *alias.pharmacie.be* (l'alias étant, par exemple, le nom de votre pharmacie).

### Comment travailler dans mon Site web ?

Une fois connecté(e) à notre site web, vous verrez votre nom en haut à droite de l'écran. Passez dessus avec le pointeur de votre souris et cliquez sur le module *Ma pharmacie*. Vous trouvez l'onglet *Site web* dans la barre de menu sous données publiques **1**.

Si vous êtes titulaire ou propriétaire d'officine et que votre profil sur MyAPB est lié à une pharmacie (c.-à-d. vous pouvez gérer les données de cette pharmacie ainsi que les droits d'accès de votre équipe officinale via le module *Ma Pharmacie*), vous avez automatiquement accès à l'onglet *Site web* où vous pouvez modifier, ajouter ou supprimer des données de votre site web .

Charlie Watts FR

Accueil / Ma pharmacie / 215000 / Données publiques / Site web

### Mon site web

Les données ci-dessous sont utilisées sur votre site web.  
Toute modification d'une donnée sera visible sur ce site après publication.

Vous n'avez pas encore créé de site web pour votre pharmacie. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur cette fonctionnalité.

Site web néerlandophone (alias.apotheek.be)	Pas encore commencé	Commencer
Site web francophone (alias.pharmacie.be)	Pas encore commencé	Commencer

Après avoir cliqué sur « Commencer », vous pouvez saisir ou adapter toutes les données nécessaires pour le site web de votre pharmacie **2**.



Vous êtes propriétaire ou titulaire d'officine, mais votre profil n'est pas encore lié à une pharmacie ? Ajoutez cette fonction via *Mon profil*. Pour ce faire, consultez la fiche d'information *Mon profil*.

(écran 3) Lorsque vous avez complété les données nécessaires pour créer le site web de votre pharmacie, vous pouvez le mettre en ligne en cliquant sur « Publier ». Vous pourrez ensuite visualiser la force de votre site web ainsi que quelques conseils pour l'améliorer.

### 3 Gestion du site web

#### Pharmacie (215000)

Site web néerlandophone (alias.apotheek.be)

Pas encore publié

Annuler

Publier

Site web francophone (alias.pharmacie.be)

Pas encore commencé

Commencer

Remplissez toutes les informations utiles et nécessaires pour votre site. Cliquez ensuite sur 'Publier' lorsque vous êtes prêt(e). Le site sera en ligne endéans l'heure.

#### Force de votre site

100%

- Rédigez un petit texte pour que les patients puissent en savoir un peu plus sur votre pharmacie
- Ajouter des photos
- Ajoutez les liens de vos profils de réseaux sociaux
- Entrez les heures d'ouverture de votre pharmacie
- Choisissez ou complétez un certain nombre de services que votre pharmacie offre à vos patients
- Ajouter les membres de votre équipe

## Questions fréquentes :

### 1 Puis-je créer un site web pour plusieurs pharmacies ?

Non, vous devez publier un site web distinct pour chacune de vos pharmacies.

### 2 Puis-je uploader mes propres photos sur Mon site web ?

Vous pouvez uploader maximum 3 photos dans « données générales ». Pour l'image principale de la page d'accueil de votre site web, vous devez choisir parmi la sélection proposée.

### 3 Puis-je publier mon site web en 2 langues ?

C'est tout à fait possible. Mais vous devez créer un site web par langue (alias.pharmacie.be pour votre site francophone et alias.apotheek.be pour votre site néerlandophone).

### 4 Que faire si je dispose déjà de mon propre nom de domaine ? Puis-je continuer à l'utiliser ?

Oui, il vous suffit de remplir une demande de redirection d'un nom de domaine vers un site web *alias.pharmacie.be* ou *alias.apotheek.be*. Vous pouvez demander ce document par mail au [servicemembres@apb.be](mailto:servicemembres@apb.be). Une fois complété, renvoyez-le par mail à l'APB.

### 5 A partir de quand mon nouveau site web sera-t-il en ligne ?

Pour rendre votre site visible au grand public, il est nécessaire, après l'avoir créé, de cliquer sur le bouton « Publier », tant pour *alias.pharmacie.be* que pour *alias.apotheek.be*.

**Attention :** quelques minutes de patience sont nécessaires avant que votre site web ne soit en ligne.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service Membres :

 02/285.42.17  [servicemembres@apb.be](mailto:servicemembres@apb.be)

